



ARRÊTÉ N° 2021-109

**portant inscription au tableau d'avancement pour l'accès au grade de lieutenant de port de 1ère classe
au titre de l'année 2022**

La ministre de la transition écologique,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2013-1146 du 12 décembre 2013 modifié portant statut particulier des officiers de port adjoints ;

Vu l'arrêté du 8 novembre 2021 fixant les taux de promotion dans les corps de secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable, de technicien supérieur du développement durable, d'officier de port adjoint du ministère de la transition écologique et de géomètre de l'Institut national de l'information géographique et forestière pour les années 2022-2024 ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion relatives aux parcours professionnels et aux promotions du MTE, MCTRCT et MM en vigueur pour la campagne de promotions de l'année 2022 ;

Considérant que le nombre de postes à pourvoir au tableau d'avancement pour l'accès au grade de lieutenant de port de 1ère classe au titre de l'année 2022 est fixé à 20.

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les vingt agents dont les noms figurent dans le tableau annexé au présent arrêté sont inscrits au tableau d'avancement pour l'accès au grade de lieutenant de port de 1ère classe au titre de l'année 2022.

Article 2 :

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le 30 décembre 2021

Pour la ministre et par délégation,

Le chef du service de gestion,

Stéphane Schtahaups

Annexe à l'arrêté n° 2021-109

Tableau d'avancement pour l'accès au grade de *lieutenant de port de 1ère classe*
Au titre de l'année 2022

Civilité	Nom Prénom	Service
M.	AGNET PAUL	DDTM 2A
M.	ALLIGNER SERGE	GPM NANTES
M.	BOULLY GREGORY	GPM LE HAVRE
M.	BOURIENNE GUILLAUME	DDTM 14
M.	COMBRIAT STEPHANE	DDTM 85
M.	DAGNET DAVID	DDTM 29
M.	DELAGE DAVID	GPM LE HAVRE
M.	DEMERVILLE FREDERIC	GPM ROUEN
M.	FAURE ARNAUD	GPM BORDEAUX
M.	GASC ARNAUD	DDTM 66
M.	GROS WILLIAM	DDTM 62
M.	GUINOT TONY	DDTM 76
M.	HAREL DIDIER	DDTM 50
M.	LE BRAS ERIC	GPM MARSEILLE
M.	PROVOST ALAIN	DDTM 29
M.	QUELENNEC OLIVIER	GPM MARSEILLE
M.	THOMAS STEPHANE	GPM ROUEN
M.	TRISTANT STEPHANE	DDTM 29
M.	VALLARINO JULIEN	DDTM 2B
M.	VANDAMME GUILLAUME	GPM REUNION